

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-six, le mercredi 8 avril à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis, salle du conseil, au 31 rue de Vire à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay – sur - Odon), sous la présidence de Monsieur René DESMARES le doyen d'âge, suite à la convocation adressée par Monsieur Gérard LEGUAY, président sortant le mardi 31 mars 2026 et affichée ce même jour.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 50
ÉTAIENT PRESENTS : 48
AYANT PRIS PART A LA DECISION : 49

Étaient présents : Rodrigue SIMEON, Denis EUSTACHE, Christine LEMAIRE, Gérard PATRIX, Valérie LAMBERT, Alain LEGENTIL, Guillaume DUJARDIN, Sandra LEMARCHAND, Christophe LE BOULANGER, Nathalie HANICOT, Michel GENNEVIEVE, Bérangère MOREAU, Sylvie HARIVEL, Jean- Yves BREPIN, Hélène REVERT, Audrey PICOT représentée par Jean-Yves LEMARCHAND son suppléant, Christophe LEMENNICIER, Philippe LEROUX, Isabelle FOUQUES-CARIOU, Romain TREFEU, Chantal SAVATTE, Jean-Michel SOUTUMIER, Florence BELLAMY, Steeve BOISSIER, Céline SORNIN-FEUILLET, Christine SALMON, Jean-Noël DUMAS, Bertrand GOSSET, Sophie LECHEVALIER-BOISSEL, Thierry PAY, Edith LANGLOIS, Pascal CURY, Yves PIET représenté par René DESMARES son suppléant, Stéphanie URBAIN, Marie-Jeanne MADELINE, Patrick DUCHEMIN, Gaële FILLÂTRE, Jérémie DESGUEE, Séverine MALHERBE, Carole VERRY, Thierry LECRES, Stéphanie LEBERRURIER, Michel LE MAZIER, Sandrine MARY, Cédric MARIE, Serge PIERRE, Delphine GUILBERT, Alexandre LEBASTARD, conseillers communautaires.

Était absent excusé ayant donné un pouvoir : Anthony JAN a donné pouvoir à Jérémie DESGUEE.

Était absent : Frédéric ENEE

Après avoir installé le conseil communautaire, Monsieur René DESMARES, Président doyen d'âge procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

Le doyen d'âge annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce conseil et les excusés.

Madame Sandra LEMARCHAND a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

DELIBERATION 20260408-1 : AG_INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 2026-2032

Selon l'article L2122-8 du CGCT, la présidence de séance est assurée par le doyen des membres du conseil communautaire.

Sous la présidence du doyen d'âge, Monsieur René DESMARES, suppléant de Monsieur Yves PIET.
Le doyen d'âge procède à la présentation des 50 conseillers communautaires.

Le doyen d'âge installe le nouveau conseil communautaire comme suit :

Commune	Nom	Prénom
AMAYE-SUR-SEULLES	SIMEON	Rodrigue
AURSEULLES	EUSTACHE	Denis
AURSEULLES	LEMAIRE	Christine
AURSEULLES	PATRIX	Gérard
BONNEMAISON	LAMBERT	Valérie
BREMOY	LEGENTIL	Alain
CAHAGNES	DUJARDIN	Guillaume
CAHAGNES	LEMARCHAND	Sandra
CAUMONT-SUR-AURE	LE BOULANGER	Christophe
CAUMONT-SUR-AURE	HANICOT	Nathalie
CAUMONT-SUR-AURE	GENNEVIEVE	Michel
CAUMONT-SUR-AURE	MOREAU	Bérangère
COURVAUDON	HARIVEL	Sylvie
DIALAN-SUR-CHAINE	BRECIN	Jean-Yves
EPINAY-SUR-ODON	REVERT	Hélène
LANDES-SUR-AJON	PICOT	Audrey
LE MESNIL-AU-GRAIN	LEMENNICIER	Christophe
LES LOGES	LEROUX	Philippe
LES MONTS D'AUNAY	FOUQUES-CARIOU	Isabelle
LES MONTS D'AUNAY	TREFEU	Romain
LES MONTS D'AUNAY	SAVATTE	Chantal
LES MONTS D'AUNAY	SOUTUMIER	Jean-Michel
LES MONTS D'AUNAY	BELLAMY	Florence
LES MONTS D'AUNAY	BOISSIER	Steeve

LES MONTS D'AUNAY	SORNIN-FEUILLET	Céline
LES MONTS D'AUNAY	SALMON	Christine
LES MONTS D'AUNAY	DUMAS	Jean-Noël
LONGVILLERS	GOSSET	Bertrand
MAISONCELLES-PELVEY	LECHEVALIER BOISSEL	Sophie
MAISONCELLES-SUR-AJON	ENEE	Frédéric
MALHERBE-SUR-AJON	PAY	Thierry
MONTS-EN-BESSIN	LANGLOIS	Edith
PARFOURU-SUR-ODON	CURY	Pascal
SAINT-LOUET-SUR-SEULLES	PIET	Yves
SAINT-PIERRE-DU-FRESNE	URBAIN	Stéphanie
SEULLINE	MADELINE	Marie-Jeanne
SEULLINE	DUCHEMIN	Patrick
TRACY-BOCAGE	FILLÂTRE	Gaële
VAL-D'ARRY	DESGUEE	Jérémie
VAL-D'ARRY	MALHERBE	Séverine
VAL-D'ARRY	JAN	Anthony
VAL-D'ARRY	VERRY	Carole
VAL-DE-DROME	LECRÉS	Thierry
VILLERS-BOCAGE	LEBERRURIER	Stéphanie
VILLERS-BOCAGE	LE MAZIER	Michel
VILLERS-BOCAGE	MARY	Sandrine
VILLERS-BOCAGE	MARIE	Cédric
VILLERS-BOCAGE	PIERRE	Serge
VILLERS-BOCAGE	GUILBERT	Delphine
VILLY-BOCAGE	LEBASTARD	Alexandre

Vote : Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- **DE PRENDRE ACTE** de la nouvelle gouvernance du Conseil Communautaire de Pré-Bocage Intercom pour les années 2026 - 2032.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire de séance,
Sandra LEMARCHAND

La Présidente,
Stéphanie LEBERRURIER

